

Extrait du Ville d'Avion

<http://ville-avion.fr/spip.php?article6516>

Les doléances des riverains de la Rue de Thélus étudiées sur place...

- Actualité -



Date de mise en ligne : jeudi 12 avril 2018

Copyright © Ville d'Avion - Tous droits réservés

Les riverains de la Rue de Thélus ont été conviés, dernièrement, à l'école Parent pour assister à une réunion publique. Le but de cette rencontre avec Monsieur le maire était de mettre en exergue les difficultés de stationnement et de circulation dans leur rue. Samedi 7 avril, le temps étant au beau fixe, tous ont décidé de transformer cette réunion en un diagnostic en marchant pour mieux se rendre compte sur place.

Après avoir écouté les doléances des riverains (sens de circulation, problème du ramassage des conteneurs, végétaux et encombrants, le stationnement, ...) .

Monsieur le Maire a émis plusieurs propositions. Il suggère un sens de circulation entrant par la rue Mont Kemmel et sortant par la rue de Thélus (sens interdit sauf services). En ce qui concerne le ramassage des conteneurs et autres pour la rue de Thélus rien ne change, par contre pour la rue Mont Kemmel il y aurait une possibilité par l'arrière des habitations par l'accès de la batterie de garages (terrain appartenant à Maisons et Cités). Les Services de la Mairie se chargent de voir avec le bailleur si cette solution serait possible.

Concernant le stationnement, Monsieur le Maire soumet l'idée d'aménagements (marquage au sol) soit sur chaussée ou à cheval (voirie - trottoir).

S'agissant du problème de squatteurs à l'arrière de la rue Mont Kemmel (ancienne entrée de l'école) Monsieur le Maire proposa aux riverains de fermer par une clôture ou autre l'accès de la batterie de garage par la rue de Thélus et de poser une barrière (avec code) à l'entrée de ces garages par la rue Notre Dame de Lorette, ainsi que de faire poser deux halogènes sur mât existant.

Les idées exposées ont été acceptées par les participants de cette réunion. Une démarche de porte à porte chez les huit riverains de la rue du Mont Kemmel afin d'évaluer leurs attentes, à eux également, a été émise.

